



N° 14

Objet : Programme nettoyage manuel du littoral landais période 2025-2026 - site Natura 2000 « Site de Moliets-et-Maâ » / demande de participation financière de l'Union Européenne

Le 20 juin 2025,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de Mme Sandra TOLLIS, Présidente du Syndicat Mixte

Etaient présents :

Représentant le Département des Landes :

- Mme Sandra TOLLIS
- M. Jean-Luc DELPUECH
- M. Damien DELAVOIE

Représentant les communes du Littoral :

- M. Ghislain COLMAGRO (Commune de Biscarrosse)
- M. Patrick FRAGNEAU (Commune de Gastes)
- M. Daniel PUJOS (Commune de Mimizan)
- Mme Monique LAGOUEYTE (Commune de Saint-Julien-en-Born)
- M. Christian BOIREAU (Commune de Messanges)

Représentant la Communauté de communes Côte Landes Nature :

- M. Gilles DUCOUT
- Mme Monique LAGOUEYTE

Représentant la Communauté de communes de Mimizan :

- Mme Sophie WEBER

Avaient donné procuration :

- M. Xavier FORTINON à M. Damien DELAVOIE
- Mme Muriel LAGORCE à M. Jean-Luc DELPUECH

Etaient excusés :

- Mme Eva BELIN
- Mme Françoise AGIER (Commune de Capbreton)
- Mme Véronique BREVET (Commune de Labenne)
- M. François GUILLAMET (Commune de Moliets-et-Maâ)
- Mme Nadine DURU (Commune d'Ondres)
- M. Bernard COMET (Commune de Sainte Eulalie en Born)
- M. Gérard BERNARD (Commune de Seignosse)
- Mme Frédérique CHARPENEL (Commune de Soustons)
- M. Michel VILLEGGER (Commune de Soorts-Hossegor)
- M. Nicolas DOMET (Commune de Tarnos)
- M. Jean WATIER (Commune de Lit-et-Mixe)
- M. Cédric LAUSSU (Commune de Vielle-Saint-Girons)
- M. Thomas ESPIL (Commune de Vieux-Boucau)
- M. Gérard NAPIAS (Communauté de Communes Côte Landes Nature)
- M. Romain BRUNET (Communauté de Communes Côte Landes Nature)



Assistaient également à la réunion :

- Pour le Conseil départemental :
 - M. ALBIN Mathieu, M. Andoni ZUAZO, M. Nicolas MENGIN, M. Cyrille LE GALL, Mme Sylvie DUPOUY, Mme Noa CHASSERIO, Direction de l'Environnement
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

* * *

Le Comité Syndical,

VU les statuts du Syndicat Mixte en vigueur,

CONSIDERANT que, dans le cadre du marché public de nettoyage différencié du littoral landais, neuf lots portent sur des prestations de nettoyage manuel sur les sites de Biscarrosse (lot n° 2), Mimizan (lot n° 3), Courant de Contis amont (lot n° 4), Courant de Contis et Lit-et-Mixe (lot n° 5), Moliets-et-Maâ (lot n° 6), Courant d'Huchet (lot n° 7), Seignosse (lot n° 8), Capbreton (lot n°9) et Tarnos (lot n°10), dont certains sont situés en tout ou partie au sein de sites Natura 2000,

CONSIDERANT que les sites de Moliets-et-Maâ (lot n° 6), du Courant d'Huchet (lot n°7) et de Tarnos (lot n°10) sont éligibles à l'obtention d'une participation financière de l'Europe à travers la signature d'un contrat Natura 2000 pour la période 2025 à 2026 au regard des enjeux environnementaux identifiés (habitats et espèces) et de la mention d'une action de nettoyage manuel sélectif dans les Documents d'Objectifs (DOCOB) de ces sites,

CONSIDERANT qu'il y a lieu par conséquent de solliciter ces cofinancements suivant le plan de financement ci-dessous :

- Union Européenne (FEADER) 80 %
- Syndicat Mixte du Littoral Landais 20 %

VU le rapport de la Présidente,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés du collège « nettoyage du littoral landais »,

D E C I D E :

- d'approuver le programme nettoyage manuel du littoral landais pour la période 2025-2026 portant notamment sur le site Natura 2000 « Site de Moliets-et-Maâ »,
- de fixer en conséquence le coût d'intervention annuel de 15 301 € TTC soit 30 602 € TTC pour la période 2025-2026,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel correspondant ci-annexé,
- d'autoriser Mme la Présidente à solliciter une participation financière de l'Union Européenne au titre du FEADER via le dispositif 73.04.03 relatif aux contrats Natura 2000,
- d'autoriser Mme la Présidente à signer tous les documents afférents à cette demande.

Nettoyage différencié du littoral landais

Période 2025-2026

Plans de financement prévisionnels par lot

Envoyé en préfecture le 30/06/2025

Reçu en préfecture le 30/06/2025

Publié le 30/06/2025



Annexe

ID : 040-254003270-20250620-LIT_DL14_200625-DE

N° Lot	Intitulé lot	Estimation TTC/an	Union Européenne (FEADER)			Syndicat Mixte du Littoral Landais		
			%	Montant par an	Montant 2025-2026	%	Montant par an	Montant 2025-2026
6	Nettoyage manuel - Site de Moliets-et-Maâ	15 301 €	80	12 241 €	24 482 €	20	3 060 €	6 120 €
7	Nettoyage manuel - Site du Courant Huchet	11 851 €		9 481 €	18 962 €		2 370 €	4 740 €
10	Nettoyage manuel - Site de Tarnos	18 517 €		14 814 €	29 627 €		3 703 €	7 407 €
TOTAL		45 669 €		36 535 €	73 071 €		9 134 €	18 268 €